

HEBDO ECLAIRAGE

Chaque semaine, l'actualité du Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Cattenom



Du 14 au 20 mars 2020

Production

Les unités de production n°1 et 3 de la centrale de Cattenom ont été mises à l'arrêt durant la nuit du 5 au 6 mars. Cet arrêt fait suite à la mise hors tension d'une ligne d'évacuation d'énergie (400kV) le mardi 3 mars. La réparation des organes électriques incriminés, qui se situent sur la partie non nucléaire de l'installation, nécessite la mise à l'arrêt à la fois des unités n°1 et 3 puisque ces deux unités sont reliées entre elles électriquement. Ces arrêts n'ont aucun impact sur la sûreté des installations.

Les unités de production n°2 et 4 sont en fonctionnement et alimentent le réseau.



Actualité

Durant ce week-end, les équipes de la centrale vont procéder à des manœuvres d'exploitation sur les unités de production n°1 et 3 qui seront susceptibles d'être entendues aux alentours du site.

Evénement significatif

Déclaration d'un événement significatif sûreté générique de niveau 1 (échelle INES) lié à l'absence de freinage sur les vannes du circuit de graissage des pompes RIS-MP* & RCV* du palier 1300**.

En 2013, les équipes d'EDF ont constaté le desserrage de plusieurs vis équipant des vannes de régulation de la température du circuit de graissage des pompes RCV* et RIS-MP* des centrales de 1300 MWe**. Cette situation était due à l'absence d'un dispositif de freinage permettant de maintenir le serrage des vis. Ce dispositif a alors été installé sur l'ensemble des vannes du circuit de graissage des pompes RCV* et RIS-MP* des centrales de 1300 MWe**. Ces interventions ont toute été soldées en avril 2015.

De nouvelles vannes thermostatiques ont été installées après 2015 sur le circuit de graissage des réacteurs du palier 1300** dans le cadre des opérations de maintenance courantes. Or, le fournisseur de ces vannes de remplacement n'a pas été informé par EDF de la prescription concernant l'installation systématique d'un dispositif de freinage. Ainsi, ces nouvelles vannes ne disposent toujours pas de dispositif de freinage sur les réacteurs de Cattenom 3, Golfech 1-2, Nogent 1, Penly 1-2, Flamanville 1-2, Paluel 1-2-3-4 et Saint-Alban 1 pour les pompes RIS-MP, ainsi que les réacteurs de Belleville 2, Cattenom 1-2-3, Golfech 1-2, Nogent 1-2, Penly 1, Flamanville 1, Paluel 2-3 et Saint-Alban 1 pour les pompes RCV.

Les analyses des conséquences potentielles de ces défauts menées par EDF ont démontré l'absence de risque de perte de pompes RIS-MP* en fonctionnement et l'absence d'impact sur la sûreté des installations en cas de défaillance des pompes RCV*. Cette situation constitue toutefois un écart de conformité pour les pompes RIS-MP* dont la qualification est requise sur le long terme. EDF engage dès à présent une campagne de contrôle et des traitements des écarts sur l'ensemble des réacteurs du palier 1300**.

Cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 27 janvier 2020 comme événement significatif sûreté générique de niveau 1 sur l'échelle INES qui en comporte 7 pour l'ensemble du palier 1300**.

* RCV : circuit de contrôle volumétrique

* RIS-MP : Circuit d'injection de sécurité moyenne pression du circuit primaire

** 20 réacteurs de 1300 MWe à Flamanville, Paluel, Saint-Alban, Belleville, Cattenom, Golfech, Nogent-sur-Seine et Penly.